

SYNTHÈSE DES TRAVAUX

*Le stage s'est déroulé, pour sa première journée, en la présence de Mme Lobier IA-IPR
Lettres Chargée du Cinéma Audio visuel
Stage animé par Michel Périer, responsable de la section CAV du lycée Louis Feuillade de
Lunel
Compte rendu assuré par Gérard Forté, chargé de mission CAV, professeur au lycée Jean
Moulin de Pézenas.*

Le première demi-journée du stage a été consacrée au programme de spécialité en Première ; de nombreux points concernant tous les niveaux ont été abordés, sur lesquels nous sommes passés plus rapidement durant les trois demi-journées suivantes. L'architecture générale et commune à tous les niveaux a été soulignée par Michel Périer. Tous les programmes se déclinent en 6 chapitres :

1. Définition
2. Objectifs
3. Programme [L'ensemble commun obligatoire (La pratique artistique, l'approche historique et culturelle), l'ensemble libre]
4. Aspects méthodologiques de la mise en œuvre
5. Compétences attendues
6. Evaluation (rubrique omise en Terminale, l'évaluation relevant des épreuves du Baccalauréat).

Le présent compte rendu se veut synthétique, et ne reprendra pas la chronologie des deux journées de stage. Il s'attachera à pointer les questions se posant dans l'approche des nouveaux programmes et à propos desquelles les professeurs et partenaires présents ont pu dégager les bases de mises en œuvre communes.

I. LE PROBLÈME DES ÉCRITURES.

- La dominante de Première L permet d'aborder le problème de l'écriture et du scénario à tous les niveaux. Les programmes insistent sur la nécessité d'articuler en permanence travail d'écriture et confrontation immédiate à la réalité de la mise en image et en sons, dans des pratiques d'expérimentation (ce qui pose la question de l'équipement des sections en matériel, notamment en unités de tournage numériques. Une démarche sera effectuée auprès de M. le Recteur, pour qu'il puisse être envisagé auprès de la Région des demandes spécifiques de dotation en matériel pour les sections CAV).
- L'accord se fait sur la nécessité de passer par un enseignement de dramaturgie « classique » (articulé en exercices) permettant aux élèves de se structurer, quitte ensuite à le dépasser et à le transgresser. Un document a été élaboré dans l'académie en 1998 à la suite de journées de formation à Lunel et d'un stage national à Angers. Il est suggéré de le (re)faire circuler.

- La question de l'écriture collective, contrainte de production des films tournés notamment en Terminale. Le débat fait apparaître un cheminement qui passe par des propositions d'« idées » ou de synopsis individuels (à partir éventuellement de thèmes ou de trames), des présentations publiques orales, des choix collectifs de projets en accord avec les partenaires, et qui débouche ensuite sur une phase d'écriture commune.
- Le problème posé par l'écriture documentaire : comment écrire un documentaire ? Les partenaires présents indiquent que pour eux, il s'agit plutôt de synopsis ou de notes d'intention développés que de scénarios, l'essentiel se faisant au tournage. La demande de formation est forte en ce domaine, et la question du documentaire devrait constituer une priorité dans les offres de formation 2003-2004.
- Le storyboard (obligatoire en Terminale L, deuxième sujet) soulève inquiétudes et scepticisme. L'accord se fait sur une extrême simplification des exigences plastiques (voir le site « Le Quai des images » www.ac-nancy-metz.fr/enseign/cinemaav/quai).
- Bilan : insistance sur les normes professionnelles de présentation et sur la dramaturgie comme préalable et accompagnement des pratiques d'écriture.

II. LE CARNET DE BORD

Les échanges à ce sujet ont occupé une partie importante des deux journées de stage (un peu au détriment de la Note d'intention, que nous n'avons guère eu le temps d'aborder et sur laquelle nous nous attarderons lors du stage prévu en avril). Nous sommes parvenus aux points d'accord suivants :

Enseignement de spécialité

- ce qui ne change pas et qui concerne le compte rendu de réalisation
 1. Le journal de la création collective, partie commune (avec note d'intention unique pour le groupe)
 2. Le ou les postes occupés ; exemple : assistant-réalisateur : en quoi cela consiste dans le monde professionnel, qu'est-ce que j'ai fait en tant qu'assistant-réalisateur...
 3. Un regard personnel sur la réalisation présentée ; un regard critique, un point de vue argumenté, la manière dont l'élève apprécie la production finale (avec emploi d'un vocabulaire manifestant des acquis)
- Ce qui est nouveau : un ou deux questions qui intéressent l'élève en relation avec les différentes questions du programme abordées en cours d'année (ensemble obligatoire ou ensemble libre). Exclure le copier-coller, le narratif, la pure sensation ; problématiser le point abordé. Limiter à 2 à 4 pages, documents d'accompagnement non compris ; il ne s'agit pas de tout dire, ce n'est pas le dossier qui est noté, c'est un support pour l'interrogation. Insister sur la dimension synthétique.

Option facultative

Le dossier de l'élève comprendra :

- la fiche pédagogique rédigée par l'enseignant. Il en existait une dans l'Académie, il faudra en élaborer une nouvelle (Michel Périer)
- le compte rendu de la réalisation collective (non demandé par les I.O. ni par les mises au point successives de l'Inspection Générale), semblable à ce qui est demandé en spécialité (partie commune, poste occupé, regard personnel). Il nous a semblé en effet indispensable que l'élève puisse disposer de ce support à l'oral
- Un « arrêt » sur un point du programme (ensemble obligatoire ou ensemble libre), 2 à 4 pages, documents d'accompagnement non compris (même consignes que pour l'enseignement de spécialité : exclure le copier-coller, le narratif, la pure sensation ; problématiser le point abordé).
- Le Lettre de cadrage de l'Inspection Générale évoque un « déroulant » organisé du travail théorique et pratique de l'année (rédigé par l'élève). Nous avons convenu de ne pas retenir ce « déroulant », qui ferait double emploi avec la fiche pédagogique rédigée par l'enseignant responsable de la classe.

Sans anticiper sur la stage d'avril, qui abordera les épreuves du baccalauréat, il a été fermement rappelé qu'il importait de bien distinguer oraux obligatoire et facultatif, de ne pas exiger d'élèves d'option facultative des compétences qui ne peuvent pas être les leurs, de ne pas pénaliser les performances orales d'élèves de spécialité suivant l'option facultative et qui n'ont pas à faire la preuve à l'oral facultatif de compétences attendues en enseignement de spécialité.

III. LA SECONDE

- Constitution des groupes, dans les établissements qui cumulent enseignement de spécialité et option facultative : le programme étant commun, les modes de constitution des groupes varient selon les effectifs, les traditions et pratiques d'établissement, entre différenciation et mélange.
- En seconde et quelle que soit l'activité, le lien avec le plan doit être toujours établi (la photo constituant une approche dont l'intérêt pédagogique a été rappelé). Le programme insiste sur la nécessité pour les équipes de faire des choix, notamment dans l'approche historique et culturelle (histoire, genres, techniques), de trouver un parcours dans le programme.
- Il faut privilégier un travail simple et immédiat, cette idée revient à plusieurs reprises, c'est une manière de tenir compte de l'hétérogénéité des élèves. Il s'agira de ménager un va-et-vient constant entre analyse, histoire et pratique, dans une démarche d'expérimentation (ce qui pose une fois encore le problème du matériel).
- La question de l'évaluation en Seconde :

- Démarches : Devoirs maison, devoirs surveillés, petits contrôles ponctuels d'une demi-heure, débats avec habitude de la prise de parole, recherche documentaires, exercices de pratiques sur consignes ou contraintes
- Vérifier les acquis en langage cinématographique (en analyse et/ou en pratique)
- Pour l'approche historique, de petits contrôles, éventuellement
- Mettre en place dès la Seconde les habitudes d'évaluation en partenariat.

IV. PREMIERE ET TERMINALE FACULTATIVES

- En Première et Terminale facultatives, les programmes insistent sur la concertation avec la classe, sur la liberté dans le choix des œuvres, sur l'intérêt de choisir un angle permettant d'organiser le projet pédagogique, sans passer par un panorama historique (du réel ou de la fiction).
- Là encore, il est souligné la nécessité de conduire le travail de pratique artistique par phases successives d'expérimentation, dans l'alternance d'exercices individuels et collectifs, ce qui pose une fois encore le problème de l'équipement des sections.
- Le chapitre « Méthodologie de la mise en œuvre » de Terminale facultative propose une intéressante mise au point concernant « les choix essentiels à toute réalisation » :
 - Choix du sujet, du genre, du support ;
 - Choix du type de narration (temps, espace, point de vue) ;
 - Choix de mise en scène et direction d'acteurs ;
 - Choix de l'image (place et mouvements de la caméra, cadre, focale, lumière, couleurs) ;
 - Choix du son (espace sonore, son direct ou post synchronisé, mixage) ;
 - Choix du montage (rythme, ponctuation). »

Cette brève synthèse peut d'ailleurs constituer une approche pédagogiquement pertinente pour la Note d'intention en option facultative.